

## **Annexe 1 : capacités préalables requises à l'unité d'enseignement**

*Au départ de situations professionnelles relevant du secteur de l'enseignement,*

- de proposer et de justifier des interventions pouvant faciliter la communication et la relation ;
- de repérer des facteurs qui ont influencé les interactions :
  - entre les membres d'un groupe et leur effet sur le travail pédagogique ;
  - entre un enseignant et un étudiant et leur effet sur la relation pédagogique.
- d'analyser une situation de conflit et de justifier de modalités de prévention et de gestion ;
- d'identifier et d'explicitier les opportunités, risques, forces et faiblesses d'une situation de travail en équipe.

*Dans une ou plusieurs discipline(s), pour un ou (différents) niveau(x) et type(s) d'enseignement à l'exclusion de l'enseignement supérieur, dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle, au travers d'un rapport écrit, en observant les règles d'usage de la langue française,*

- relever et décrire des éléments significatifs :
  - du fonctionnement d'une institution scolaire ;
  - du travail préparatoire de l'enseignant ;
  - des élèves ;
  - des méthodologies utilisées pour atteindre les acquis d'apprentissage.
- identifier des points forts et des moments critiques de séquences didactiques données ou observées et motiver ses choix ;
- identifier des compétences nécessaires pour exercer le métier ;
- d'explicitier en quoi ses observations ou pratiques de terrain ont influencé sa représentation du métier d'enseignant.

*Dans une discipline en relation avec le titre de l'étudiant, pour un niveau et un type d'enseignement, à l'exclusion de l'enseignement supérieur, auxquels il a accès, dans le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle,*

- *en tenant compte des programmes ou référentiels et du groupe-classe ;*
- *en ayant recours aux ressources matérielles, technologiques et bibliographiques nécessaires ;*
- *en respectant les règles d'usage de la langue française ;*

- de préparer des activités d'enseignement et d'apprentissage et de mettre en œuvre des séquences favorisant un apprentissage motivant, signifiant et efficace, comprenant :
  - la formulation des objectifs, compétences, acquis d'apprentissage ;
  - la description, le déroulement des activités d'enseignement et d'apprentissage ;
  - les différentes évaluations (y compris les grilles d'évaluation et de pondération) ;
  - le document- élève et/ou la synthèse matière.
- d'explicitier et de justifier ses choix didactiques et méthodologiques en référence :
  - aux théories qui les sous-tendent ;
  - aux documents de référence officiels.
- d'analyser des activités d'enseignement et d'apprentissage du point de vue de la didactique, de la méthodologie, du relationnel et des stratégies des apprenants.

*A partir de situations liées à l'enseignement et à l'apprentissage, dans le respect de la déontologie de l'éthique professionnelle :*

*en utilisant le vocabulaire psychopédagogique adapté,*

- repérer des facteurs favorisant l'apprentissage et des dispositifs d'enseignement adaptés aux acquis d'apprentissage et aux apprenants ;
- repérer des difficultés d'apprentissage liées à des caractéristiques psychologiques des apprenants, à des indices de besoins spécifiques ou de troubles d'apprentissage ou psychologiques ;
- proposer des pistes d'amélioration qui contribuent à rendre les situations d'apprentissage et d'enseignement signifiantes et efficaces ;
- proposer une évaluation cohérente par rapport aux acquis d'apprentissage visés ;
- relier ses réponses à des fondements scientifiques pertinents par rapport aux situations.